

mardi 5 juin 2018



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ

Tremblay-en-France



François ASENSI

MAIRE DE TREMBLAY-EN-FRANCE
CONSEILLER MÉTROPOLITAIN
DÉPUTÉ HONORAIRE

S'ADRESSE AU PREMIER MINISTRE :

« L'ÉTAT DEVRAIT DOUBLER LE NOMBRE DE POLICIERS EN SEINE-SAINT-DENIS POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS LES HABITANTS »

Depuis plusieurs années, auparavant comme député et aujourd'hui comme maire, j'alerte les gouvernements successifs sur la faiblesse inacceptable des moyens de police en Seine-Saint-Denis.

Aujourd'hui un constat s'impose : un habitant de Seine-Saint-Denis est moins bien protégé qu'un habitant de Paris ou des Hauts-de-Seine. C'est une honte pour notre République. L'État faillit à sa mission fondamentale d'assurer l'Égalité républicaine.

La circonscription de police Tremblay-Villepinte ne compte ainsi qu'un policier national pour 509 habitants, quand dans l'ouest parisien, Puteaux compte 1 policier pour 325 habitants. Malgré leur sens du service public, les forces de l'ordre peinent à assurer leurs missions.

Difficulté à déposer plainte faute d'effectifs de police, policiers qui ne peuvent se déplacer la nuit faute de véhicules...

Les habitants sont les premières victimes de ces carences. Ils sont pris en otages par les trafics mafieux de leurs quartiers et subissent les conséquences des dégradations, du vandalisme et des incivilités au quotidien.

Face à cette situation et malgré les baisses drastiques directes et indirectes des dotations de l'État à la ville, j'ai décidé de doubler les effectifs de la Police municipale et d'engager leur armement. La commune poursuit également le développement de la vidéo-surveillance, bien que l'État ait supprimé ses financements.

Tremblay prend donc sa part de responsabilité dans la sécurité de ses habitants. Cependant, la commune ne peut pas se substituer aux missions de l'État, d'ordre public, de sécurité des personnes et des biens. Il revient à l'État de traiter les habitants de Seine-Saint-Denis aussi bien que les autres.

Devant ce bilan alarmant, j'ai décidé de m'adresser au Premier ministre afin de lui faire part du manque cruel d'effectifs et moyens de police en Seine-Saint-Denis. J'estime que l'État devrait procéder à un doublement des effectifs de police afin de rétablir la confiance des habitants dans les institutions républicaines.

La Seine-Saint-Denis est un département d'avenir, l'un des plus dynamiques de France démographiquement et économiquement. Il ne peut être laissé seul face aux problèmes de sécurité.

François ASENSI

François ASENSI
Maire de Tremblay-en-France
Conseiller métropolitain
Député honoraire

Monsieur le Premier ministre,

Je me permets de vous écrire suite à la publication du rapport de la mission d'évaluation de l'action de l'État en Seine-Saint-Denis. **Face à bilan alarmant, notamment en matière de sécurité, j'estime que seul un doublement des effectifs de police sera à même de rétablir la confiance des habitants dans les institutions républicaines.**

En effet, la Seine-Saint-Denis est le département qui affiche encore une fois le taux de criminalité le plus important en France métropolitaine en 2017. Paradoxalement, c'est également le département de métropole où les manques d'effectifs et de moyens de police sont les plus criants.

Si le département ne peut se réduire à ce sombre tableau, les habitants sont au quotidien confrontés aux répercussions de ces carences : impossibilité de déposer plainte faute d'effectifs de police, policiers qui ne peuvent se déplacer la nuit faute de véhicules ... Les habitants éprouvent un sentiment d'abandon total de l'État et de la République, que viennent corroborer tant le rapport Borloo que le rapport susmentionné. Ils sont pris en otages par les trafics mafieux de leurs quartiers et subissent les conséquences des dégradations, du vandalisme et des incivilités au quotidien.

La situation est telle que la Seine-Saint-Denis est le département francilien où le plus de personnes déclarent avoir subi un vol ou une agression au cours des dernières années (53 %). Cela conduit à ce que les Séquano-Dionysiens soient les plus enclins à éprouver un sentiment d'insécurité (62 %).

Cette véritable rupture d'égalité républicaine est notamment le fruit de 10 ans de coupes budgétaires et de 50 ans de relégation de la part de l'État. La création de 2 000 postes de policiers sur tout le territoire depuis 2012, n'aura pas permis d'enrayer les conséquences des quelques 12 000 postes supprimés dans la police nationale depuis 2008. Pour le département, cela a représenté 100 postes de policiers perdus depuis 2012.

À cela s'ajoute le constat renouvelé depuis 2011 par la Cour des comptes, à savoir l'inéquation des effectifs des forces de l'ordre avec le niveau de la délinquance locale. Il est inacceptable que le département de **la Seine-Saint-Denis doive ainsi faire face à 3 fois plus d'homicide par habitant et de trafic de cannabis, 2 fois plus de violences volontaires et de dégradation d'équipements publics que les Hauts-de-Seine. Dans le même temps, un tiers des postes sont vacants dans chaque commissariat,** le taux de remplacement après les départs est à peine supérieur à 50 % et les officiers de police judiciaire font défaut chroniquement. Ainsi en 2017, il manquait toujours 13 fonctionnaires de police judiciaire en Seine-Saint-Denis, par rapport au seuil théorique déjà sous-estimé.

Permettez-moi également de vous signaler qu'en 2018, la Seine-Saint-Denis ne dispose toujours pas de chien dressé pour détecter les produits stupéfiants, un comble dans un département où les faits constatés en relation avec les trafics de drogues ont augmenté de près de 11 % en un an.

Dans ce contexte, en 2009, a été créée la police d'agglomération censée permettre une mutualisation des moyens, elle a en réalité conduit, comme l'analyse le rapport, à « renforcer les effectifs de Paris au détriment des départements limitrophes ».

En outre, cette année, le Ministre de l'intérieur a annoncé le déploiement de la Police de sécurité du Quotidien. Or, seulement 2 des 63 quartiers prioritaires de la ville que compte le département en bénéficieraient.

Par ailleurs, j'ai appris la création de 1 000 emplois supplémentaires de gardiens de la paix en Seine-Saint-Denis d'ici la fin du quinquennat. Néanmoins, à chaque promotion en sortie d'école, l'Est du département est de nouveau stigmatisé, au bénéfice des communes de proche couronne qui disposent d'équipements structurants, comme le Stade de France. Ces équipements sont en effet très consommateurs en forces de l'ordre (commissaires et agents).

Par conséquent, il manque aujourd'hui 30 policiers au Commissariat de Tremblay-Villepinte, sachant que leur nombre a déjà baissé de plus de 20% depuis 2012. Ce commissariat n'a pourtant reçu aucun renfort du ministère de tutelle lors des dernières affectations. Ainsi, la circonscription de police Tremblay-Villepinte ne compte qu'un policier pour 509 habitants -soit le troisième plus mauvais ratio d'Île-de-France- quand dans l'ouest parisien, Puteaux compte 1 policier pour 325 habitants.

Cette situation conduit donc in fine à l'externalisation de missions régaliennes aux communes. Face à cette situation et malgré les baisses drastiques directes et indirectes des dotations de l'État, j'ai décidé de doubler les effectifs de la police municipale et d'engager leur armement. La commune poursuit également le développement de la vidéo-surveillance, bien que l'État ait supprimé ses financements via le Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance.

Si les communes doivent apporter leur pierre à l'édifice qu'est la sécurité, elles ne peuvent cependant pas se substituer à l'État dans ses fonctions régaliennes.

Comment accepter que les habitants de Seine-Saint-Denis n'aient pas droit à une réponse pénale aussi ferme que dans les autres départements de la République, et donc pas le même droit à la sécurité ? Faute de moyens, la justice en Seine-Saint-Denis est un système expéditif qui annihile la dimension pédagogique que devrait jouer la justice dans une société, que ce soit lors du jugement ou à l'autre bout de la chaîne pénale, en milieu carcéral.

C'est la raison pour laquelle, je vous écris afin de vous demander de renforcer les effectifs et les moyens sur la circonscription de police Tremblay-Villepinte. Par ailleurs, un doublement des effectifs disponibles apparaît comme nécessaire afin de conduire une véritable « reconquête républicaine ».

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma plus haute considération.

François Asensi

Maire de Tremblay-en-France
Conseiller métropolitain
Député honoraire